

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ADDINOL Universal Cleaning Spray

UFI: WMA9-KQHN-WN6E-PQ4S

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Aérosol - Détergent.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH
Gebäude 4609
Rue: Am Haupttor
Lieu: D-06237 Leuna
Téléphone: +49 (0) 3461 845-0
Téléfax: +49 (0) 3461 845-555
E-mail: info@addinol.de
Interlocuteur: Service technique
Internet: www.addinol.de
Service responsable: Service technique d'ADDINOL

Fournisseur

Société: ADDINOL Lube Oil France SAS
Rue: 30 bis Rue du Vieil Abreuvoir
Lieu: F-78100 Saint-Germain-en-Laye
Téléphone: +33 661 83 73 58
E-mail: info@addinol.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS) : +33 (0) 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Aérosol 1; H222-H229
Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
STOT SE 3; H336
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 5% n-hexane
propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 2 de 15

Mentions de danger

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 5% n-hexane			80 - < 100 %
	921-024-6		01-2119475514-35	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			5 - < 10 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
124-38-9	Carbon dioxide			2,5 - < 5 %
	204-696-9			
	Compressed gas; H280			
106-97-8	Butane			2,5 - < 5 %
	203-448-7		01-2119474691-32	
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 H280			
74-98-6	Propane			1 - < 2,5 %
	200-827-9		01-2119486944-21	
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 H280			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 3 de 15

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
	921-024-6	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 5% n-hexane	80 - < 100 %
		par inhalation: CL50 = > 25,2 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 2800 - 3100 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
67-63-0	200-661-7	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	5 - < 10 %
		par inhalation: CL50 = 47,5 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 12800 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5280 mg/kg	
106-97-8	203-448-7	Butane	2,5 - < 5 %
		par inhalation: CL50 = 658 mg/l (vapeurs)	

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

>= 30 % hydrocarbures aliphatiques.

Information supplémentaire

DMSO-Extract < 3 %; IP 346. Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport, en cas de dyspnée la mettre en position légèrement relevée. Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

en cas d'inhalation: état semi-conscient. Maux de tête. Nausée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx). suie.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 4 de 15

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Evacuer les personnes en lieu sûr. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Section 12: Informations écologiques
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 5 de 15

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

À observer: TRG 300, directive aérosol (75/324/CEE).

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Agents oxydants. Matériau, riche en oxygène, comburant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée: 5 - 40°C.
Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50°C.
Protéger contre: forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire. gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	
124-38-9	Carbone (dioxyde de)	5000	9000		VME (8 h)	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 5% n-hexane			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2035 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	773 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	608 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	699 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	699 mg/kg p.c./jour
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	500 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	888 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	89 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	319 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	26 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 6 de 15

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
	Milieu environnemental	Valeur
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	
	Eau douce	140,9 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	140,9 mg/l
	Eau de mer	140,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	552 mg/kg
	Sédiment marin	552 mg/kg
	Intoxication secondaire	160 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	2251 mg/l
	Sol	28 mg/kg

Conseils supplémentaires

source:

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : EN 166

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Protection respiratoire avec filtre contre les gaz et vapeurs organiques de type A - point d'ébullition > 65 ° C: A1: <1000 ppm; A2: <5000 ppm; A3: <10 000 ppm.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: gazeux
Couleur: Couleurs différentes

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray		
Date de révision: 08.07.2024	Code du produit: 717304	Page 7 de 15

Odeur:	caractéristique	Testé selon la méthode
Seuil olfactif:	non déterminé	
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	< -20 °C	
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	12 vol. %	
Point d'éclair:	< -20 °C	
Température d'auto-inflammation:	> 200 °C	DIN EN ISO 2592 DIN 51794
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible	
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique:	non applicable	
Hydrosolubilité:	insoluble	
(à 20 °C)		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible	
(à 20 °C)		
Densité (à 20 °C):	0,708 g/cm³	DIN 51757
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible	
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible	

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion	
En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.	
Température d'inflammation spontanée	
solide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	
Aucune donnée disponible	
Autres caractéristiques de sécurité	
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'inflammation.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Réceptacle sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 8 de 15

des enfants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NO_x). suie.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange non-testé.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation gaz) > 20000 ppm

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 5% n-hexane				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2800 - 3100 mg/kg	Rat	Study report (1977)	The acute toxicity of SBP 100/140 was de
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 25,2 mg/l	Rat	Study report (1988)	Group of rats were exposed to test subst
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol				
	orale	DL50 5280 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 12800 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 47,5 mg/l	Rat		
106-97-8	Butane				
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 658 mg/l	Rat		

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 5% n-hexane)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 9 de 15

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

En cas d'un maniement et d'une utilisation approprié le produit ne cause pas effets nocifs selon nos expériences et des informations mis à notre disposition.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mélange non-testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 10 de 15

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 5% n-hexane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	11,40	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	10 - 30	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1995)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3 mg/l	48 h	Daphnia magna	
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	2,045	28 d	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	1 mg/l	21 d	Daphnia magna	SIDS Initial Assessment Report For SIAM
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	10000	96 h	Pimephales promelas	Publication (1983)
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1000	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	13299	2 d	Daphnia magna	
124-38-9	Carbon dioxide					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	35 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
106-97-8	Butane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	49,9	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	19,37	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	69,43	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200
74-98-6	Propane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	49,9	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	19,37	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	69,43	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 11 de 15

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	0,05
106-97-8	Butane	1,09
74-98-6	Propane	1,09

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas ouvrir les récipients de force. Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Code d'élimination des déchets - Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2

14.4. Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F
Dispositions spéciales: 190 327 344 625
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité exceptée: E0
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les tunnels: D

Transport fluvial (ADN)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray		
Date de révision: 08.07.2024		Code du produit: 717304
Page 12 de 15		
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:		
UN 1950		
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:		
AÉROSOLS		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:		
2		
14.4. Groupe d'emballage:		
-		
Étiquettes:		
2.1		
Code de classement:		
5F		
Dispositions spéciales:		
190 327 344 625		
Quantité limitée (LQ):		
1 L		
Quantité exceptée:		
E0		
Transport maritime (IMDG)		
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:		
UN 1950		
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:		
AEROSOLS		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:		
2.1		
14.4. Groupe d'emballage:		
-		
Étiquettes:		
2.1		
Dispositions spéciales:		
63, 190, 277, 327, 344, 959		
Quantité limitée (LQ):		
1000 mL		
Quantité exceptée:		
E0		
EmS:		
F-D, S-U		
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)		
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:		
UN 1950		
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:		
AEROSOLS, inflammable		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:		
2.1		
14.4. Groupe d'emballage:		
-		
Étiquettes:		
2.1		
Dispositions spéciales:		
A145 A167 A802		
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):		
30 kg G		
Passenger LQ:		
Y203		
Quantité exceptée:		
E0		
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):		
203		
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):		
75 kg		
IATA-Instructions de conditionnement (carga):		
203		
IATA-Quantité maximale (carga):		
150 kg		

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 13 de 15

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Oui



Matières dangereuses: Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycloalcanes, < 5% n-hexane

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: gaz inflammables.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 29, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les
émissions industrielles: 97 % (698,4 g/l)Directive 2004/42/CE relative à COV
dans les vernis et peintures: 97 % (698,4 g/l)Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III): P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES**Législation nationale**Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des
jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la
(les) section(s): 1,2,3,4,6,7,9,11,12.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 14 de 15

Abréviations et acronymes

Flam. Gas: Gaz inflammables

Aerosol: Aérosol

Compressed gas

Liquefied gas

Flam. Liq: Liquides inflammables

Asp. Tox: Danger par aspiration

Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Irrit: Irritation oculaire

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route; ADN -

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation

intérieure; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; ATE - Estimations de

la toxicité aiguë; CAO - Compagnie aérienne cargo; CAS - Service des résumés chimiques; DIN - Norme de

l'Institut allemand de normalisation; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de

laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien

international; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile

internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation

maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour

50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne);

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié;

Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé

(nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; OECD -

Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique

et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; (Q)SAR - Relations

structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID -

Convention relative aux transports internationaux ferroviaires; SADT - Température de décomposition

auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TDG - Transport des marchandises dangereuses; UN -

Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises

dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aerosol 1; H222-H229	
Skin Irrit. 2; H315	Principe d'extrapolation "Aérosols"
Eye Irrit. 2; H319	
STOT SE 3; H336	Principe d'extrapolation "Aérosols"
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Universal Cleaning Spray

Date de révision: 08.07.2024

Code du produit: 717304

Page 15 de 15

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)